

Que font-ils ?

MODE DE FONCTIONNEMENT

■ DES REGARDS CITOYENS POUR L'AGGLOMÉRATION

Fort de ses liens avec l'institution et grâce aux apports de ses membres, le Conseil de développement apporte une expertise citoyenne aux contenus des politiques locales par le débat.

Sa mobilisation sur un sujet précis peut se faire par saisine du Président de l'agglomération ou auto-saisine du Conseil de développement.

Le but étant de partager des avis et des propositions pour mieux prendre en compte les évolutions dans les politiques publiques menées.

■ DES ACTEURS MULTIPLES : ASSOCIATIONS, RÉSEAUX PROFESSIONNELS ET INITIATIVES COLLECTIVES

Le Conseil de développement permet à tous les acteurs du territoire de se rencontrer, d'échanger, de participer aux questions d'intérêt général et d'apporter ainsi leur contribution au dialogue public pour Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le Conseil est animé par deux co-Présidents et un Bureau, représentatif des différentes commissions thématiques.

Selon la question traitée, des groupes de travail sont constitués et mis en place pour une durée limitée correspondant au temps de la démarche.

Le Conseil de développement est présent dans plusieurs comités de pilotage de Saint-Quentin-en-Yvelines, notamment pour l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Des séances plénières sont organisées régulièrement, permettant d'informer l'ensemble des membres de l'avancement des travaux en cours.

Chaque année, le Conseil de développement présente son rapport d'activités au Conseil Communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

LES MOYENS

Un budget est alloué chaque année par Saint-Quentin-en-Yvelines dans le cadre des arbitrages budgétaires.

// RETROUVEZ - NOUS

- 1 **Téléphone** : 01 39 44 82 07
- 2 **Courriel** : codesq@sqy.fr
- 3 **Facebook** : facebook.com/codesq



Dir. Com. SCQY - Création B.Poll / S.Humbert - Juin 2021 - © C.Laillé



CODESQY

Le Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines est une instance participative sollicitée pour avis sur toute question relative à l'agglomération, notamment sur l'aménagement et le développement durable.

C'est un espace de démocratie et d'échange qui vient appuyer la réflexion sur les projets du territoire.



LE CODESQY

Il est composé de 90 membres bénévoles représentant la société civile et les habitants du territoire.



RÉPARTIS EN 5 COLLÈGES :

- Vie économique
- Vie associative et citoyenne
- Personnalités qualifiées
- Habitants
- Membres d'honneur



LE PRÉSIDENT DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES DÉSIGNE LES CO-PRÉSIDENTS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

25 JUIN 1999

Loi pour l'aménagement et le développement durable du territoire



2002

Création du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines (Codesqy) à 7 communes



7 AOÛT 2015

Loi NOTRe qui précise la loi du 25 juin 1999



20 OCTOBRE 2016

Installation du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines à 12 communes



23 JUIN 2021

Installation du nouveau Conseil de développement



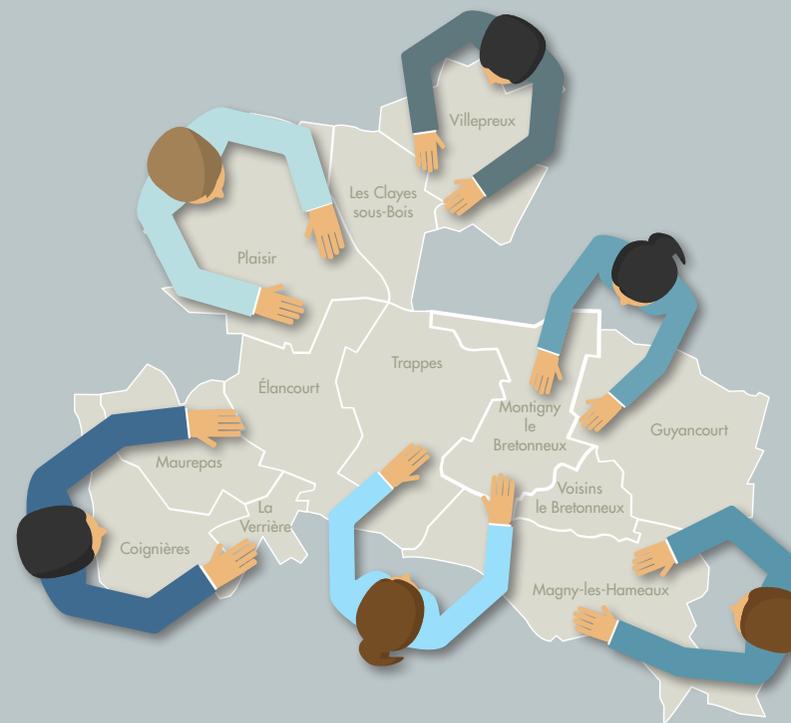
LEURS MISSIONS

- L'élaboration d'avis et de contributions à destination en premier lieu des élus,
- L'animation du débat public territorial (élus / société civile / Conseil de développement),
- Les actions en tant qu'acteur privilégié de la concertation publique : organisation de débats publics et de réunions pédagogiques à destination des habitants.

CODESQY

Le Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines est une instance participative sollicitée pour avis sur toute question relative à l'agglomération, notamment sur l'aménagement et le développement durable.

C'est un espace de démocratie et d'échange qui vient appuyer la réflexion sur les projets du territoire.



LE CODESQY

Il est composé de 90 membres bénévoles représentant la société civile et les habitants du territoire.



RÉPARTIS EN 5 COLLÈGES :

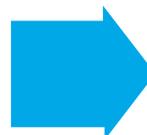
- Vie économique
- Vie associative et citoyenne
- Personnalités qualifiées
- Habitants
- Membres d'honneur



LE PRÉSIDENT DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES DÉSIGNE LES CO-PRÉSIDENTS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

25 JUIN 1999

Loi pour l'aménagement et le développement durable du territoire



2002

Création du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines (Codesqy) à 7 communes



7 AOÛT 2015

Loi NOTRe qui précise la loi du 25 juin 1999



20 OCTOBRE 2016

Installation du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines à 12 communes



23 JUIN 2021

Installation du nouveau Conseil de développement



LEURS MISSIONS

- L'élaboration d'avis et de contributions à destination en premier lieu des élus,
- L'animation du débat public territorial (élus / société civile / Conseil de développement),
- Les actions en tant qu'acteur privilégié de la concertation publique : organisation de débats publics et de réunions pédagogiques à destination des habitants.

CODESQY

Le Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines est une instance participative sollicitée pour avis sur toute question relative à l'agglomération, notamment sur l'aménagement et le développement durable.

C'est un espace de démocratie et d'échange qui vient appuyer la réflexion sur les projets du territoire.



LE CODESQY

Il est composé de 90 membres bénévoles représentant la société civile et les habitants du territoire.



RÉPARTIS EN 5 COLLÈGES :

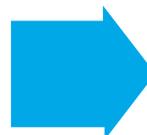
- Vie économique
- Vie associative et citoyenne
- Personnalités qualifiées
- Habitants
- Membres d'honneur



LE PRÉSIDENT DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES DÉSIGNE LES CO-PRÉSIDENTS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

25 JUIN 1999

Loi pour l'aménagement et le développement durable du territoire



2002

Création du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines (Codesqy) à 7 communes



7 AOÛT 2015

Loi NOTRe qui précise la loi du 25 juin 1999



20 OCTOBRE 2016

Installation du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines à 12 communes



23 JUIN 2021

Installation du nouveau Conseil de développement



LEURS MISSIONS

- L'élaboration d'avis et de contributions à destination en premier lieu des élus,
- L'animation du débat public territorial (élus / société civile / Conseil de développement),
- Les actions en tant qu'acteur privilégié de la concertation publique : organisation de débats publics et de réunions pédagogiques à destination des habitants.

CODESQY

Le Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines est une instance participative sollicitée pour avis sur toute question relative à l'agglomération, notamment sur l'aménagement et le développement durable.

C'est un espace de démocratie et d'échange qui vient appuyer la réflexion sur les projets du territoire.



LE CODESQY

Il est composé de 90 membres bénévoles représentant la société civile et les habitants du territoire.



RÉPARTIS EN 5 COLLÈGES :

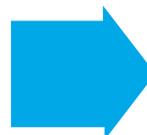
- Vie économique
- Vie associative et citoyenne
- Personnalités qualifiées
- Habitants
- Membres d'honneur



LE PRÉSIDENT DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES DÉSIGNE LES CO-PRÉSIDENTS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

25 JUIN 1999

Loi pour l'aménagement et le développement durable du territoire



2002

Création du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines (Codesqy) à 7 communes



7 AOÛT 2015

Loi NOTRe qui précise la loi du 25 juin 1999



20 OCTOBRE 2016

Installation du Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines à 12 communes



23 JUIN 2021

Installation du nouveau Conseil de développement



LEURS MISSIONS

- L'élaboration d'avis et de contributions à destination en premier lieu des élus,
- L'animation du débat public territorial (élus / société civile / Conseil de développement),
- Les actions en tant qu'acteur privilégié de la concertation publique : organisation de débats publics et de réunions pédagogiques à destination des habitants.